

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUIN 2011**

Délibération
n° 2011.06. 68.B

Fonds social
européen : demande
de subvention
assistance technique
pour la gestion de la
subvention globale et
animation du PLIE

LE NEUF JUIN DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juin 2011**

Secrétaire de séance : Michel GERMANEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2011

**DELIBERATION
N° 2011.06. 68.B**

POLITIQUES SOLIDAIRES

Rapporteur : Monsieur le Président

FONDS SOCIAL EUROPEEN : DEMANDE DE SUBVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA GESTION DE LA SUBVENTION GLOBALE ET ANIMATION DU PLIE

Le conseil communautaire a décidé de solliciter la gestion d'une nouvelle subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) pour la période 2011-2013. Ces crédits sont destinés à la mise en œuvre des actions du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Une convention de subvention globale FSE pour la période 2011-2013 a donc été signée avec la Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). Cette convention porte sur le financement d'opérations en faveur des demandeurs d'emploi, sur l'animation du PLIE et sur les moyens de la gestion de la subvention.

Il convient donc que le GrandAngoulême sollicite les subventions de crédits FSE pour les opérations qu'il conduit directement.

Par ailleurs, l'équilibre de la maquette financière de la subvention globale s'établit avec un montant de crédits FSE équivalent au montant des dépenses du GrandAngoulême et de ses partenaires dans le PLIE, désignées comme « contreparties au FSE ». Aussi, toute dépense du GrandAngoulême doit faire l'objet d'une procédure formalisée par délibération en tant que « contrepartie du FSE » y compris quand l'opération ne sollicite pas de crédits FSE.

➤ Animation PLIE 2011

Les dépenses d'animation sont constituées de la valorisation d'une partie du coût des postes de l'animateur et de la secrétaire du PLIE ainsi que des coûts d'accès à la base de données ABC PLIE (frais de location des droits d'accès). Ces dépenses prévisionnelles s'élèvent en 2011 à 46.625 €.

L'animation du PLIE est financée entièrement par le GrandAngoulême sans mobiliser de crédits FSE. Le montant total de cette dépense du GrandAngoulême constitue « une contrepartie du FSE » pour l'équilibre financier de la subvention globale.

➤ Assistance technique 2011 pour la gestion du FSE

Cette opération fait l'objet d'une inscription dans le cadre financier de la subvention globale. Les dépenses d'assistance technique sont constituées d'une part des coûts du poste de l'assistance financière pour la mise en paiement et le règlement des subventions de crédits FSE dûment certifiés ; d'autre part des coûts des contrôles qualité gestion que l'organisme intermédiaire doit diligenter sur ses procédures internes de gestion.

Les dépenses pour l'instruction et les contrôles de services faits sont exclus du champ de la demande de subvention FSE puisque ces deux opérations visent à établir l'éligibilité puis à certifier les dépenses des opérations programmées dans le cadre de la subvention globale. Ces dépenses ne peuvent donc pas être elles-mêmes éligibles aux crédits du FSE.

Ces dépenses prévisionnelles s'élèvent en 2011 à 21 109 €. Il convient de solliciter une subvention FSE à hauteur de 14 000 €.

Opérations	Coût total	Subvention FSE	Taux subvention
Animation PLIE 2011	46 625 €	0 €	0 %
Assistance technique 2011	21 109 €	14 000 €	66,3 %

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subvention FSE pour l'assistance technique 2011 et l'animation du PLIE 2011 tels que présentés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions et avenants à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 15 juin 2011	<u>Affiché le :</u> 15 juin 2011